

Point **COMM UNE!**

Point DOSSIER!

Percer le mystère de l'archivage communal

pp. 7-21

Dossier Archives!

Percer le mystère de l'archivage communal

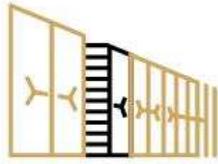
Classer, trier, archiver. La science de l'archivage est complexe et nécessite de la rigueur et du professionnalisme. Les archives des communes font partie du patrimoine et permettent de comprendre le contexte d'aujourd'hui. Ce dossier spécial sur le thème de l'archivage communal met en lumière ce thème spécifique et technique, pourtant si essentiel au bon fonctionnement des communes.

Plusieurs témoignages structurent ces pages. D'abord, la Commune de Montreux présente l'importance des archives communales comme soutien à l'administration. Puis Trélex et Orbe nous expliquent quel système est mis en place dans leur administration. Mme Friedmann, directrice des Archives cantonales vaudoises et son collègue nous éclairent sur le métier d'archiviste et ses défis. Enfin, la présidente de l'Association vaudoise des archivistes nous en dit plus sur cette structure et sur la plateforme mise en place pour diffuser les inventaires communaux. Bonne lecture!

L'infographie	p. 8
Les Archives de Montreux comme soutien à l'administration communale	p. 10
Les solutions des petites et moyennes communes pour gérer leurs archives	p. 15
Arrêt sur deux invités des Archives cantonales vaudoises	p. 18
Une association et une plateforme au service des archives communales	p. 20

L'infographie

Les archives vaudoises en faits et chiffres.



38'265 mètres linéaires

d'archives conservés aux Archives cantonales vaudoises (chiffre au 31.12.2019). Cette unité de mesure correspond à un mètre horizontal de rayonnage. Elle est propre aux archives et permet de prendre conscience du volet logistique de l'archivage: les stocker et les gérer nécessite une surface non négligeable et une organisation minutieuse!

17'991



Le nombre total d'images numériques produites par les Archives cantonales vaudoises en 2019: 8638 exécutées par l'atelier photo, 9353 par l'atelier de numérisation. En effet, la rétro-numérisation joue un rôle important pour la sécurisation des fonds analogiques et leur mise à disposition du public.

1000 ans d'histoire aux Archives cantonales vaudoises

De 970 à 1536

Archives de la période des couvents et seigneurs féodaux, de la Maison de Savoie, de l'Evêché de Lausanne et des rois de Bourgogne.

De 1536 à 1798

Archives de l'administration bernoise dans le Pays de Vaud.

De 1798 à 1803

Archives de la République lémanique et Canton du Léman.

Dès 1803 à nos jours

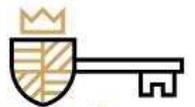
Archives des autorités cantonales vaudoises (Parlement et Conseil d'Etat), de l'Ordre judiciaire et de l'administration cantonale, archives para-administratives et privées.



970

Le premier original conservé dans le Canton date de 970 (date supposée). Ce parchemin provient du fonds du couvent de Romainmôtier qui fournit l'essentiel des originaux avant l'année 1050.

C'est quoi un fonds privé?



Les fonds privés, dont les documents les plus anciens remontent au XI^e siècle, sont constitués d'**archives issues de familles, d'entreprises, d'associations, de partis politiques ou de personnalités diverses** ayant eu un lien significatif avec le canton.

Les collections thématiques des Archives cantonales vaudoises regroupent

inventaires d'archives communales

registres des notaires

parchemins et papiers des époques médiévale et bernoise

registres paroissiaux et de l'état civil

reconnaisances foncières jusqu'à la Révolution vaudoise

cartes, plans et registres cadastraux

dossiers nécrologiques et thématiques de l'Agence télégraphique suisse (ATS)

armoiries des familles vaudoises

dossiers généalogiques



Les Archives de Montreux comme soutien à l'administration communale

Les archivistes se positionnent aujourd'hui de plus en plus dans un rôle de soutien aux administrations. Exemple à Montreux où la digitalisation des processus accentue encore cette tendance.



Nicole Meystre-Schaeren
Archiviste communale
de la Commune de Montreux



Julien Tièche
Archiviste adjoint
de la Commune de Montreux

3000 mètres linéaires de documents. Leur variété fait écho à l'histoire de la région, à la diversité des attributions de la troisième commune du Canton mais également aux activités de ses acteurs culturels, économiques ou sociaux.

Les archives publiques dans une commune fusionnée

Aujourd'hui, les Archives de Montreux rassemblent près de 2000 mètres linéaires d'archives publiques, soit de documents produits par l'administration communale. Pour Montreux, il serait

plus exact de parler d'administrations communales au pluriel, puisque la commune même de Montreux est née en 1962 de la fusion des deux communes des Planches et du Châtelard. Dans les rayonnages, et conformément aux principes archivistiques, les fonds de ces anciennes communes côtoient celui de la Commune de Montreux, constituant trois unités distinctes. Ainsi, aux Archives communales, il y a trois séries de procès-verbaux de Municipalités, de police des constructions ou encore de règlements communaux.

En janvier 2000, les autorités montreuysiennes inaugurent leurs nouveaux locaux d'archives, transformant une ancienne piscine scolaire en dépôts sécurisés. Au fil des ans, les rayons se sont remplis et comptent à ce jour près de

#ELODigital

L'efficacité numérique au service de votre commune.



 **PROTOCOL**
DIGITAL INFORMATIQUE

 **ELO**
BUSINESS PARTNER

Votre gestion électronique de documents

ELO solution GED/ECM pour les Communes

- Simplifiez la recherche, le partage et la traçabilité de vos documents.
- Soyez conforme aux directives cantonales et fédérales sur l'archivage.
- Automatisez vos processus et les prises de décisions tout simplement.

Tél. **021 623 7777**

www.protocol.ch

Gestion documentaire · Archivage · Processus

Gestion
documentaire,
Archivage,
Processus,
Collaboration
Avec ELO.

Les fonds privés comme compléments à l'histoire communale

En marge de ces archives publiques, les Archives de Montreux accueillent de nombreux fonds privés, émanant de collectivités, de familles ou de particuliers, qui contribuent à compléter les archives publiques¹. Parmi l'éventail des fonds représentés, on mentionnera des sociétés sportives locales, des hôtels et, au rang des plus connus, Charles Chaplin, Théodore Strawinsky ou encore le Montreux Jazz Festival.

Des missions qui s'inscrivent dans une lignée

Pour veiller sur ce patrimoine, la Commune de Montreux emploie actuellement 2 EPT et une auxiliaire. Parmi leurs missions, acquérir, conserver, inventorier et valoriser les archives, ainsi que les rendre accessibles au public. Ces tâches sont celles des archivistes depuis longtemps, même si les outils ont évidemment évolué. A titre d'exemple, la migration des inventaires montreusiens sur la plateforme vaud.archivescommunales.ch a constitué non seulement un grand pas en termes de visibilité, mais a également permis des recherches croisées que les outils précédents ne permettaient pas.

Avec l'appui de ce nouvel outil, les archivistes de Montreux poursuivent les missions que leur ont confiées les municipalités successives et s'inscrivent dans une continuité. En 1909, un instituteur se voyait remettre le mandat de rédiger les premiers inventaires et, il y a trente ans, les autorités engageaient la première archiviste professionnelle. Elles ouvraient alors la voie à la réalisation des tâches qui font aujourd'hui encore le quotidien des Archives de Montreux: descriptions archivistiques, mais aussi recherches historiques pour les services communaux, accueil du public, portes ouvertes, médiation et visites, ou encore expositions.

Eclairage sur une mission particulière: la gestion des documents d'activité

Ces dernières années, le rôle des archivistes a évolué pour faire face à l'explosion documentaire observée dans les administrations et intègre désormais la gestion des documents d'activité².

Lorsqu'on évoque les archives, on pense le plus souvent à des documents anciens, sur papier ou parchemin, consultés épisodiquement à des fins de recherches historiques. Pourtant, avant d'endosser un rôle de témoignage et de devenir des «archives», les documents remplissent d'autres fonctions: adminis-

trative, légale ou financière. Qu'ils soient sous forme papier ou électronique, ils sont essentiels au fonctionnement des autorités et de l'administration communale. Ce n'est qu'au bout d'un laps de temps déterminé que ces fonctions «primaires» s'atténueront au profit de fonctions «secondaires» ou de témoignage. Or, seule une fraction des documents d'activité possèdera suffisamment de valeur «secondaire» pour être conservée de façon définitive aux Archives. Un des objectifs de la gestion des documents d'activité est de déterminer pour chaque type de dossier si, après avoir servi de support à l'administration, il possède suffisamment de valeur secondaire pour être conservé de façon définitive. Dans le cas contraire, il est éliminé.

La gestion des documents d'activité a aussi pour objectif de mettre en place des systèmes de classification et de permettre un meilleur contrôle de l'accès aux documents. Ces différents éléments se matérialisent sous la forme de référentiels de classement et de conservation. L'élaboration de ces outils se fait en collaboration avec les unités administratives et nécessite la prise en compte des cadres légaux et de l'évolution des pratiques administratives. À cette fin, les archivistes communaux

ÉCOUTEZ : GCM LIVRE LE BÉTON EN SILENCE

Avec notre nouveau malaxeur hybride rechargeable, nous livrons votre béton en silence. Un sacré plus pour tous les chantiers où les réductions sonores sont de rigueur!

GCM SA
CRANIERE DE LA CLAYE-AUX-NOIRES

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE

EN SAVOIR PLUS AU
021 784 84 35

www.gcm.ch

PENSEZ ÉCO ET DURABLE
EBCOJETON® EBCORAWER® EBCOETAP®



Les locaux des Archives de Montreux.

peuvent bénéficier de différents outils proposés par les Archives cantonales vaudoises, à l'instar du calendrier de conservation des archives communales vaudoises³. Au final, les bénéfices de la gestion des documents d'activité sont multiples: gain de temps pour la recherche et le classement d'information, meilleure conformité aux dispositions légales, gain de place – tant physique que virtuelle – et enfin, constitution d'un patrimoine documentaire représentatif des spécificités de l'institution.

Et les documents électroniques?

Bien que les documents électroniques ne soient pas encore pris en compte dans une perspective d'archivage au sein de

la Commune de Montreux, il convient de l'anticiper. En contribuant à maîtriser un volume d'information en constante progression en amont de la chaîne documentaire et en identifiant son contexte de création, la gestion des documents d'activités est considérée comme essentielle à toute prise en charge d'archives dans un environnement électronique. Associée à un système d'archivage électronique, elle contribuera à permettre aux archives de conserver leurs caractéristiques essentielles qui font d'elles des preuves fiables des événements ou faits qu'elles documentent. Un tel système devra permettre aux archives électroniques d'être lisibles et compréhensibles sur le long terme...

... à l'image des archives sur papier ou sur parchemin, dont la Commune maîtrise la conservation et l'accès depuis 1269, date de son plus ancien document⁴. ■

1. La conservation d'archives privées fait partie des missions des archives selon la loi sur l'archivage (LArch art.9 al.4, applicable aux communes par analogie).
2. Selon la norme ISO 15489 sur le *Records management*, les documents d'activité sont «des documents créés, reçus ou préservés à titre de preuve et d'information par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses obligations légales ou la conduite de son activité».
3. Archives cantonales vaudoises. Archives communales. *Site officiel de l'Etat de Vaud* [en ligne]. [Consulté le 02.11.2020]. Disponible à l'adresse: <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/administration-generale/archives-communales/#C2062354>
4. Il s'agit d'un acte d'affranchissement fiscal daté de 1269: «Affranchissement de Taille par Pierre d'Oron en faveur des nommés Depasquier», référence CH 001228-4 -CHD-E-01-01

Machines-Services – Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Vélocoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

Pour votre
publicité dans

**Point
COMM
UNE!**

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

Les solutions des petites et moyennes communes pour gérer leurs archives

Les petites et moyennes communes ont aussi des archives communales à gérer, classer, documenter. Les témoignages des communes de Trélex (1434 habitants, district de Nyon) et d'Orbe (7007 habitants, district du Jura-Nord vaudois) apportent des éclairages sur les possibilités sans employé communal dédié aux archives.

A Trélex, la commune a fait le choix de mandater la société Pro Archives SA. Fondée en 2009 à Nyon, elle est active dans la gestion et l'organisation des archives d'associations intercommunales et de 83 communes vaudoises. A Orbe, c'est l'ancien secrétaire municipal qui a pris les commandes des archives.

Pro Archives SA: au service des archives communales, exemple à Trélex

La délégation sur site d'archivistes professionnels issus des filières de formation en information documentaire permet aux communes d'assurer une gestion professionnelle de leurs archives communales, de mutualiser les ressources (par exemple en termes d'achat de matériel) et de répondre aux exigences formulées dans la loi sur l'archivage (LArch).

Pro Archives SA est mandatée par la Commune de Trélex depuis 2010. La première tâche réalisée a été de structurer le classement et la recherche des documents courants au moyen de la classification proposée aux administrations communales vaudoises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV). Pierre angulaire de la politique d'archivage, ce plan de classement est inspiré du plan comptable vaudois et a été décliné pour les documents papier et électroniques. Le personnel communal a ensuite été formé à son utilisation grâce à un guide mettant en place des bonnes pratiques.

Au cours du XX^e siècle, la totalité des archives historiques des communes vaudoises ont été inventoriées par les Archives cantonales ou des archivistes indépendants. A Trélex, le dernier inventaire datait de 1947. Entre cette date et 2010, aucun inventaire n'avait été réalisé. Il s'agissait dès lors de traiter physiquement les documents accumulés depuis les dernières décennies en procédant à leur tri au moyen du calendrier de conservation des archives communales vaudoises. L'étape suivante a été de les reconditionner avec des contenants adaptés à la conservation à long terme et de dresser leur inventaire selon les normes internationales en vigueur promues par le Conseil International des Archives.

La prochaine étape consistera à valoriser le patrimoine documentaire trélexien en mettant l'inventaire des archives à la disposition du personnel communal et du grand public sur la plateforme vud.archivescommunales.ch. Cet outil utilisé actuellement par 24 communes vaudoises est proposé par l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Plus de précisions aux pages 14-15.

Enfin, il convient de pérenniser le travail accompli sur la durée. En effet, les pratiques éprouvées ont démontré qu'une gestion régulière des archives est bien moins onéreuse qu'une mise à jour décennale. A travers un contrat de maintenance, les collaborateurs de Pro Archives SA se rendent périodiquement à Trélex afin d'assurer l'archivage (tri et inventaire) des documents produits ou

reçus par la Commune et mettre à jour les outils existants (plan de classement, guide pratique, etc.). Cette maintenance permet également de répondre en tout temps aux recherches et demandes de documents provenant de l'administration ou de particuliers.

Si, par le passé, **la gestion** des archives communales dépendait bien souvent de la **bonne mémoire** de son greffier, la **complexification** des dossiers a désormais rendu nécessaire la **professionnalisation** du classement.

Pour la Municipalité trélexienne, ce mandat est nécessaire

Si, par le passé, la gestion des archives communales dépendait bien souvent de la bonne mémoire de son greffier, la complexification des dossiers a désormais rendu nécessaire la professionnalisation du classement. Consciente de son importance, la Municipalité a pris la décision, dès 2010, de s'octroyer les services de la société Pro Archives, car sans passé, point d'avenir!

La Municipalité est ainsi assurée d'un traitement documentaire de ses dossiers courants et historiques de qualité, et ceci en conformité avec la législation en vigueur. Grâce à cet important travail, la Commune a également redécouvert des trésors jusque-là oubliés. Un antiphonaire (recueil de partitions liturgiques) datant de la fin du XIV^e

siècle a ainsi été mis à jour, sur lequel un jugement entre les communes voisines de Gingins et Trélex avait été inscrit. D'une qualité rare de conservation, ce document reflète la situation politique et culturelle de l'époque.

Par la connaissance éclairée de son passé, la Municipalité est ainsi à même d'étayer au mieux ses futures décisions municipales.

L'archiviste communal d'Orbe depuis 1967, M. Louis Ducreux, partage l'expérience de sa responsabilité particulière

«Entré en fonction en tant que secrétaire municipal le 1er juillet 1967, je me suis occupé des archives dès le début. Parfois, je devais faire appel à l'Association du Vieil Orbe Pro Urba, qui possédait de nombreux documents sur le passé urbigené. Les Archives cantonales m'ont rendu également de précieux services. On trouve aussi moult renseignements

dans le journal local, la *Feuille d'Avis d'Orbe* d'abord, puis *L'Omnibus* qui sont reliés chaque année et soigneusement classés aux archives afin de pouvoir être consultés le cas échéant.

Depuis la nuit des temps, les anciennes archives – notamment les parchemins (le plus ancien qui concerne les limites de la forêt de Chassagne date de 1296), les comptes communaux (dès 1404), les manaux (anciens procès-verbaux écrits à la main) et les procès-verbaux du Conseil (dès 1556) et de la Municipalité (dès 1799), les plans cadastraux et les registres de bourgeois, de famille et de décès – sont conservés dans les sous-sols de l'église Notre-Dame qui faisaient autrefois partie des remparts comprenant des locaux militaires pour la surveillance et la sécurité de la localité.

En 1970, un tri et une mise à jour de l'inventaire des anciens dossiers et parchemins ont été effectués en collaboration avec les Archives cantonales.

En août 2000, l'inventaire et le répertoire des autres archives anciennes ont été réalisés, ce qui a permis de faire la saisie informatique de ces documents.

Après ma retraite, j'ai été officiellement confirmé comme archiviste communal dès le 1^{er} juillet 1995 et j'ai dû subir les inconvénients du manque de place, de la dispersion des locaux et de multiples déménagements au gré de la reprise des locaux attribués aux archives pour d'autres usages.

Je consacre au minimum 200 heures par année à mon travail d'archiviste qui consiste à trier, épurer, classer, étiqueter et ranger les dossiers clôturés chaque début d'année par les services communaux. Je dois faire des recherches pour l'administration (anciennes décisions, correspondances, plans, dossiers d'enquête) et des particuliers (historiens, travaux d'étudiants, arbres généalogiques). En 2019, j'ai été sollicité à 54 reprises.

Votre partenaire pour la publicité extérieure : www.apgsga.ch



APG|SGA est l'entreprise leader de la publicité extérieure en Suisse, spécialisée dans les offres d'affiches numériques et analogiques à des endroits hautement fréquentés. La croissance démographique, la mobilité en hausse, l'acceptation des nouvelles possibilités de publicité font de l'Out of Home Media l'un des principaux éléments du mix de communication.

Laissez-nous vous montrer à quel point la publicité extérieure et nos services sont fascinants et porteurs d'avenir. Bienvenue chez APG|SGA.

APG|SGA
Out of Home Media

Un **archiviste** doit avoir une bonne mémoire, **s'intéresser** au passé et au **patrimoine** de sa commune, être **précis**, disponible et faire preuve de **discrétion!**

Le travail d'archiviste est régi par la loi cantonale sur l'archivage du 1^{er} janvier 2012 qui a pour but «d'assurer la continuité, la rationalisation et le contrôle de la gestion de l'archivage, de garantir la sécurité du droit, de protéger les intérêts légitimes des personnes et de sauvegarder le patrimoine documentaire vaudois». La loi précise entre autres que les communes gèrent leurs archives de façon indépendante et que c'est le syndic qui est responsable de la bonne gestion des archives communales, tâche qu'il peut déléguer au secrétaire municipal ou à un archiviste professionnel.

L'archiviste est tenu de conserver sans limite de durée tous les documents antérieurs à 1850, les registres et procès-verbaux des autorités et des commissions, les comptes communaux, les plans et cadastres, les enquêtes publiques avec les permis de construire, les registres de la population, les résultats des votations et des élections, les correspondances après épuration, les archives des sociétés locales. Les pièces comptables doivent être conservées pendant dix ans.

L'Association vaudoise des archivistes assure la formation de ses membres par des cours spécifiques et des conférences, avec la collaboration des Archives cantonales. On peut ajouter que l'archiviste doit avoir une bonne mémoire, s'intéresser au passé et au patrimoine de sa commune, être précis, disponible et faire preuve de discrétion! »

Des services appréciés de la Municipalité urbigène

Pour M. Henri Germond, Syndic d'Orbe, la collaboration de M. Ducaux est plus que bénéfique: «En ma qualité de responsable des archives communales, je ne peux qu'être heureux que la Commune d'Orbe bénéficie depuis plus d'un demi-siècle des compétences et du précieux savoir de M. Ducaux que je remercie vivement de sa collaboration et de sa disponibilité. Une réflexion est en cours pour qu'il puisse enfin prendre une retraite bien méritée l'année prochaine!» ■

Merci à M. Louis Ducaux, Archiviste communal d'Orbe; M. Henri Germond, Syndic d'Orbe; M. Vincent Guillot, Directeur de Pro Archives SA; Mme Lucia Suvà, Secrétaire municipale de Trélex et M. Pierre Hofmann, Syndic de Trélex pour leurs précisions!



HENRY
recycling

Pour votre propre avenir.
Ce camion 100% électrique roule au soleil vaudois, grâce à l'énergie produite par 3 600 m² de panneaux solaires installés sur les toits de l'entreprise familiale à Vuflens-la-Ville.

DURABLE
100% ÉLECTRIQUE
C'est aussi le futur de notre vaudois

www.henry-recycling.ch

Arrêt sur deux invités des Archives cantonales vaudoises

Delphine Friedmann et Mathias Walter sont arrivés aux Archives cantonales vaudoises (ACV) en 2019. L'une en tant que Directrice, l'autre comme archiviste chargé des relations avec les communes. Cette interview nous en dit plus sur leur métier et les défis de l'archivage pour nos institutions.

Quel est le rôle primordial des archivistes et des archives ?

DF: Les archives sont une part fondamentale de notre identité et de notre patrimoine culturel. Leur constitution et gestion sont soumises, depuis 2011, à la loi sur l'archivage, de même que leur accès, aussi encadré par les lois sur l'information et la protection des données personnelles. Les archives attestent, sur plusieurs siècles, des évolutions qui ont marqué notre territoire, ses autorités et ses habitants. Essentielles à la compréhension de notre passé, elles permettent aussi d'éclairer le contexte actuel. Chaque génération a la responsabilité de transmettre ce patrimoine aux suivantes, en le complétant. Les archivistes veillent quant à eux à la bonne conservation des archives et à leur diffusion. Ils ont aussi le devoir de restituer leurs contextes de production, d'évaluation et de conservation, afin qu'elles restent intelligibles à travers les âges.

MW: Parallèlement à l'aspect patrimonial, la dimension utilitaire des archives est également importante. Certaines permettent de garantir sur des temps très longs les droits et les intérêts respectifs des autorités et des citoyens, comme les archives notariales ou, de façon plus inattendue, celles relatives à d'anciennes décharges.

Est-ce que vos expériences précédentes influencent votre manière de travailler ?

DF: Les dix-huit années passées aux Archives intercommunales de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, ainsi qu'au sein de groupes de travail, aux niveaux cantonal et national, ont été passionnantes. J'ai eu l'impression de voir de l'intérieur le «particularisme» suisse: chaque commune a ses spécifi-

cités, qu'il faut respecter tout en veillant à évoluer vers une certaine uniformisation des pratiques pour des questions de qualité et d'efficacité. Proche des autorités et des services communaux, j'ai pu voir leur fonctionnement, accompagner quelques évolutions et identifier certains impacts du numérique.

MW: Mes expériences aux Archives communales de Prilly et au sein de la société Pro Archives ont été très formatrices. La variété des cas de figure rencontrés est toujours une source d'intérêt. Ma dernière expérience à la Fondation Jean Monnet m'a permis d'acquérir un large panel de compétences liées à la gestion d'un centre d'archives.

L'évolution de la technologie et du stockage des données est-elle un atout ou un enjeu pour la gestion des archives ?

DF: C'est surtout un grand défi! La technologie offre d'immenses potentialités, notamment en termes de gestion et de diffusion de l'information. Avec le papier et les parchemins, nous avons une expérience de conservation qui dépasse 1000 ans. Avec le numérique, nous n'avons ni le recul suffisant ni la garantie absolue que les informations produites aujourd'hui seront encore lisibles dans 50 ou 100 ans. Il faut être prudent, car il est souvent difficile, même après un laps de temps très court, de prouver que les données produites sont fiables et authentiques.

MW: Rappelons qu'implémenter un système de gestion électronique des documents (GED) ne signifie pas «faire de l'archivage électronique». Quelle que soit l'application GED retenue, il faut à un moment donné pouvoir procéder à une évaluation (tri). Il est inutile et contre-productif de tout garder. Les données

ayant une valeur patrimoniale doivent être conservées sous forme papier ou être transférées dans un système d'archivage électronique indépendant. Pour que ce soit possible, la gestion du cycle de vie des données doit être prise en compte préalablement à l'implémentation d'un système de GED. Il convient de s'assurer que ce dernier supporte la création de dossiers d'affaire, rattachés à un plan de classement et pouvant être clos, afin d'assurer la gestion de leur durée d'utilité. Les ACV ont l'ambition dans les prochaines années de proposer aux communes des outils adaptés à ce nouvel environnement, notamment un référentiel de conservation. Concernant le stockage des données, il est important de veiller à ce qu'elles soient répliquées et stockées en Suisse afin de prévenir les usages non souhaités.

Comment les ACV conservent-elles et valorisent-elles les documents de l'administration vaudoise ?

DF: En mai 2019, l'Etat a accordé un crédit de 17,6 millions de francs pour un projet de nouvelle gouvernance documentaire et d'archivage numérique au sein de l'Administration cantonale. Le projet, qui devrait aboutir à l'horizon 2024, permettra la diffusion en ligne d'archives rétro-numérisées ou nées numériques et pas seulement des inventaires, comme c'est le cas aujourd'hui.

MW: Ce projet prévoit à terme la possibilité de proposer aux communes d'héberger leurs archives historiques numériques sur les serveurs de l'Etat de Vaud. Dans l'intervalle, les ACV peuvent déjà livrer des recommandations et des informations sur les métadonnées à implanter dans les systèmes d'information communaux.



Les ACV conservent-elles des archives communales ou qui les concernent ?

MW: Il existe de nombreuses sources concernant les communes aux ACV. Il y a aussi quelques archives de provenance communale recueillies, dans la plupart

des cas, en raison du danger qu'elles encouraient. Néanmoins, le principe d'autonomie communale a pour corollaire que la conservation par les ACV de toutes les archives communales n'a jamais été envisagée. ■

Mme Delphine Friedmann, Directrice des Archives cantonales vaudoises et M. Mathias Walter, archiviste en lien avec les communes.

© Steve Guenat / UCV

Une association et une plateforme au service des archives communales

Soutien - Echanger - Former - Valoriser - Réseauter. Ces mots extraits du nuage de tags du site web de l'AVA résument bien les principaux buts de l'association, créée en 1996 pour promouvoir une profession encore peu reconnue et dont la formation professionnelle était en train de se mettre en place.



Fabienne Chatelan
Présidente de l'Association
vaudoise des archivistes
(AVA)

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) s'adresse aux personnes en charge du patrimoine dans le cadre d'archives publiques ou privées. Si la majorité de ses 266 membres est composée de communes vaudoises, l'association est aussi largement ouverte aux représentants des professions voisines ainsi qu'aux utilisateurs des archives ou détenteurs de fonds d'archives. Unique association cantonale d'archivistes en Suisse, l'AVA joue un rôle complémentaire à celui des Archives cantonales vaudoises qui ont une fonction de conseil et de surveillance auprès des communes.

L'AVA organise plusieurs activités pour remplir ses objectifs

- Journées thématiques de formation-information ou visites d'archives: par exemple sur la conservation papier, la restauration, les archives audiovisuelles, le droit d'auteur et la trans-

mission de documents, la photo documentaire, l'implémentation d'une gestion électronique des documents (GED) dans une commune, le patrimoine immatériel, la médiation en archives. Prochainement, une présentation en ligne aura lieu sur l'archivage des sites web;

- Gestion de la plateforme *Vaud archives communales*;
- Rédaction de brochures disponibles sur www.archivistes.ch. Issues de groupes de travail réunis autour d'un thème, les publications de l'AVA abordent de manière simple et pratique des sujets «phares» de la profession. Les thématiques sont choisies en fonction des intérêts, des demandes et des expériences des membres de l'association et du comité. Par exemple: *Les archives privées dans les communes* (2018), *Manuel pratique de gestion des documents* (2011), etc;
- Cours de paléographie annuel sur trois demi-journées. Les textes étudiés sont choisis en fonction de thèmes spécifiques: comptes, actes notariés,

registres consistoriaux, etc. A noter que la paléographie est l'étude des écritures manuscrites anciennes;

- Soutiens éditoriaux ou à toute activité promouvant les archives;
- Remise du Prix AVA qui récompense chaque année un travail de bachelor effectué par une étudiant-e d'une HES, filière information documentaire, dans le but de promouvoir la filière professionnelle.

Une association comme lieu d'échanges

Deux groupes de travail se réunissent régulièrement autour des problématiques suivantes:

- Un sur le *Records management et l'archivage électronique* rassemble une quinzaine de personnes intéressées à partager des idées, des propositions ou des expériences sur ce thème;
- L'autre groupe de travail *Description & diffusion* favorise les collaborations autour de la normalisation et de la diffusion des inventaires d'archives en parallèle de la gestion de la plateforme *Vaud archives communales*.



AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963

0800 107 000 | groupe-kunzli.ch



Hygiène publique, vidange et curage



KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA

Dossier 009 - Concession accordée à la ville de Vevey concernant les foires

Vevey - Fonds publics > Fonds ancien > Administration générale > Droits communaux > Concession accordée à la ville de Vevey...

Pressa-papier
Ajouter

Explorer
Rapports
Parcourir la liste
Parcourir les documents numériques

Exporter
XML Dublin Core 1.1
XML EAD 2002

Instrument de recherche

Telecharger

Cote: CH 1800_Vevey FPUB-FA-(Bleu)-E bleu-009
Titre: Concession accordée à la ville de Vevey concernant les foires
Date(s): 1358-02-20 (Production)
Niveau de description: Dossier
Étendue matérielle et support: 1 pièce
Nom du producteur: Vevey - Commune (1370 - nos jours)
Dépôt: Vevey - Archives communales
Portée et contenu: Traduction française de 1788
Instrument de recherche: fonds-publics.pdf
Existence et lieu de conservation des originaux: COMP. 1/3

Exemple de l'utilisation de la plateforme *Vaud archives communales*.

de date et de mettre en valeur leurs fonds par la publication de photographies ou de reproduction numérique de documents d'archives.

A ce jour, elle contient plus de 100'000 notices d'inventaires et 2000 documents numériques, issus de 23 communes membres: Arzier-Le Muids, Begnins, Blonay, Bottens, Daillens, Ecublens, Eysins, Founex, Genolier, Givrins, Gland, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Le Vaud, Lutry, Montreux, Prilly, Pully, Renens, Rolle, Saint-Légier, Vevey, Yverdon-les-Bains. Toutes les communes vaudoises sont invitées à y adhérer.

Vaud archives communales est basée sur le logiciel libre AtOM (pour *Access to Memory*). Développé sous la houlette du Conseil International des Archives, il respecte les normes internationales de description et permet d'exporter facilement les informations qu'il contient.

La gestion de documents électroniques et leur archivage représentent un grand défi pour les professionnels en charge d'archives. Plus que jamais, la communauté des archivistes, qui exerce souvent ce métier en solitaire, a besoin de partager et de confronter ses expériences afin d'acquérir de nouvelles compétences. L'AVA, en favorisant les rencontres et la diffusion de savoir-faire professionnels, a son rôle à jouer dans l'avenir de la profession et du patrimoine archivistique vaudois.

La plateforme *Vaud archives communales*, pour la diffusion des inventaires

La diffusion des inventaires des archives communales est liée à plusieurs enjeux importants: transparence administrative, maîtrise de l'information, travail de mémoire et mise en valeur de l'histoire communale. Depuis quelques années, deux plateformes coexistent, permettant au public d'accéder à ces inventaires.

Créée en 2003 dans le cadre du Bicentenaire du Canton de Vaud, la base de données Panorama publie les inventaires d'archives de l'ensemble des com-

munes vaudoises. Ceux-ci mentionnent l'essentiel des fonds conservés, de leurs plus anciens documents (l'an 1142 pour Lausanne) jusqu'à 1961. Hébergée par les Archives cantonales vaudoises (ACV), elle ne peut malheureusement pas être mise à jour aisément. Un groupe de travail, constitué d'archivistes de communes et soutenu par les ACV, s'est réuni dès 2009 pour trouver le meilleur moyen d'y parvenir. Ses travaux ont conduit, en 2012, à la création de la plateforme *Vaud archives communales*.

Si *Panorama* a l'avantage de concerner l'ensemble des communes, *Vaud archives communales* est plus souple et propose de nombreuses fonctionnalités. Complémentaires, ces deux plateformes offrent au public la possibilité de trouver quelles informations sont conservées dans les archives communales et comment les consulter.

Une plateforme dynamique et un logiciel professionnel...

Vaud archives communales offre aux communes membres de l'AVA la possibilité de gérer leurs fonds d'archives, de saisir les inventaires en ligne sans limite

... pour un accès simple et unifié et des coûts partagés

Le public accède directement à l'ensemble des notices d'inventaires publiées, organisées hiérarchiquement. Un moteur de recherche permet de retrouver aisément l'information et de filtrer les résultats. Un navigateur web suffit aux utilisateurs authentifiés, au travers d'une interface de connexion, pour créer, modifier et publier leurs notices d'inventaire.

Les coûts d'hébergement, de support technique, de maintenance et de mise à jour sont partagés entre les communes membres. Le coût est déterminé par le nombre d'habitants. Le montant des cotisations est adapté aux coûts de maintenance et reste modeste.

Vaud archives communales est gérée par le comité de l'AVA et la direction du GT Description et Diffusion de l'Association vaudoise des archivistes. ■

Plus d'informations
vaud.archivescommunales.ch
www.archivistes.ch

Remerciements à M. Mathias Walter, responsable du Groupe Description & Diffusion de l'AVA et archiviste aux Archives cantonales vaudoises, pour ses précisions sur la plateforme *Vaud archives communales*.